

## Editorial

### **Promotion de la santé et santé publique**

*La promotion de la santé est un secteur important de la santé publique et se considère de plus en plus comme une spécialité en soi. C'est ainsi qu'un groupe spécialisé s'est constitué il y a un an au sein de la Société suisse de santé publique, et ce numéro de notre revue est entièrement consacré à ce sujet. Il contient d'une part le programme d'activité de la Fondation suisse pour la promotion de la santé et d'autre part des rapports de projets de promotion de la santé réalisés dans le cadre des travaux de diplôme du programme de formation postgraduée en santé publique (Master of Public Health). Ces projets montrent comme la promotion de la santé répond aujourd'hui à des critères scientifiques de plus en plus stricts et comme le programme de formation Master of Public Health crée des possibilités d'approche systématique et scientifique des sujets ayant trait à la promotion de la santé. La revue présente également deux évaluations de projets pour la promotion de la santé financées par la Fondation, l'une portant sur un projet communal dans le Canton de St. Gallen et l'autre, sur la campagne «Halte à la violence contre les femmes dans le couple» de la Conférence suisse des déléguées à l'égalité.*

*Pendant ces dernières années, notre société s'est fortement engagée, non seulement dans la prévention mais aussi – et encore plus – dans la promotion de la santé. Lors de la discussion sur la nouvelle loi sur l'assurance maladie nous avons soutenu l'introduction de l'article 19 qui nous donne enfin une base pour le financement permanent de la promotion de la santé en Suisse. Le fait que les fonds soient encaissés par les assurances maladie ne signifie pas pour autant que ceux-ci leur appartiennent. Cet argent appartient au public, et c'est là qu'il doit retourner. Cela est également stipulé dans le programme d'activité de la Fondation suisse pour la promotion de la santé, qui a commencé son activité - sous sa nouvelle forme - au début de cette année. Notre revue est heureuse de pouvoir présenter le programme de son activité et de lui servir également de forum avec les articles scientifiques publiés dans ce numéro. Il faudra laisser du temps à la Fondation pour définir son rôle et ses points forts. On attend beaucoup d'elle aujourd'hui - beaucoup trop, si on tient compte des moyens à sa disposition. Néanmoins, nous considérons cette Fondation comme une grande chance pour la promotion de la santé en Suisse et nous lui souhaitons dans ce sens, avec ce numéro spécial, bonne chance et beaucoup de succès!*

*Ursula Ackermann-Liebrich,  
Présidente de la Société suisse  
de santé publique*